BARRIOL
IMMOBILIER

Barème d'honoraires

💼 Honoraires de transaction – Barriol Immobilier

Les honoraires indiqués ci-dessous constituent un barème indicatif maximal.
Ils peuvent être diminués en fonction de la nature du bien, de sa situation et des prestations réellement mises en œuvre.
👉 Le montant définitif des honoraires est précisé dans le mandat de vente signé entre les parties.

Barème d'honoraires

- À partir de 400 001 € : 20 000 € TTC
- De 300 001 € à 400 000 € : 15 000 € TTC
- De 250 001 € à 300 000 € : 12 000 € TTC
- De 200 001 € à 250 000 € : 10 000 € TTC
- De 150 001 € à 200 000 € : 8 000 € TTC
- De 100 001 € à 150 000 € : 6 000 € TTC
- De 50 001 € à 100 000 € : 4 000 € TTC
- De 30 001 € à 50 000 € : 3 000 € TTC
- Jusqu'à 30 000 € : Forfait fixe de 2 000 € TTC

👉 *Les honoraires sont exprimés toutes taxes comprises (TTC).*
👉 *Ils sont, sauf convention contraire, à la charge du vendeur.*

🤝 Prestations incluses dans nos honoraires

Nos honoraires comprennent notamment :

- L'estimation du bien et les conseils personnalisés
- La mise en valeur du bien et la diffusion de l'annonce

- L'organisation et la réalisation des visites
- La négociation entre les parties
- La constitution, le suivi et la sécurisation du dossier de vente
- L'accompagnement jusqu'à la signature de l'acte authentique chez le notaire

🏠 Locations d'immeubles à usage d'habitation

Conformément à la loi ALUR :

Honoraires à la charge du locataire

- 70% TTC d'un mois de loyer hors charges, dans la limite des plafonds légaux en vigueur.

Honoraires à la charge du bailleur

- 70% TTC d'un mois de loyer hors charges, dans la limite des plafonds légaux en vigueur.

🏬 Locations d'immeubles à usage commercial

- Honoraires calculés en pourcentage TTC du montant du loyer annuel,
- Répartis à parts égales entre le bailleur et le preneur, sauf convention contraire.

🏠 Gestion locative

Barriol Immobilier n'assure pas de prestations de gestion locative.

ℹ️ Informations légales

- Tous les montants s'entendent TTC (TVA au taux en vigueur de 20 %)
- Barème affiché conformément à la réglementation en vigueur